



**Compte-rendu
du lundi 17 mai
à la salle des fêtes
de Moutiers**

Conseil Local de Développement

Présents : Alain MACHET, Bernard ANDRE, Philippe BARGEOT, Laurent BATTIER, Henry BEGUIN, Joseph BONNEFOY, Marie Hélène CHABERT, Raymonde CHEVRONNET, Marie Hélène COSTE, Véronique GENSAC, Bernard GSELL, Eric LARUAZ, Roger MACHET, Chantal MARCHAND MAILLET, Joseph MOUGEL, René PINCK, Jean Louis REVEL Nicole RISTAT, Claude SCHILLING, Robert TALBOT, Yves PACCALET (Conseiller régional), Claude COMET (Conseillère régionale), Hélène SAUVAGE (chargée de mission Région Rhône Alpes)

Excusés : Anne Marie ARPIN, Jean Marie BERTHIER, Danièle BERTHIER, Agnès GIRARD, Armelle LEROY CAMPLAN, Yves CARRET, Jean Pascal CHABERT, André FOURMAINTRAUX, Blandine LICHNOWSKI, Gilles NANTET, Jean François QUEST, Albert REVIAL, Philippe SMILLE, Jacques VIBERT, Hubert FRATICELLI, Monsieur CHENU (Maire d'Aime)

Préambule

Alain MACHET revient sur la dernière rencontre de notre Conseil Local de Développement le 6 avril dernier à Bourg Saint Maurice sur le thème «Après le départ du 7ème bataillon de chasseurs alpins, quelle nouvelle dynamique de développement pour notre territoire? ».

Suite à cette rencontre, un ensemble de préconisations à l'attention des élus du Syndicat Mixte de Redynamisation du Site de Défense, de la Région Rhône Alpes et de Mme La Sous Préfète ont été rédigées par Alain MACHET, reprenant les priorités et avis du CLD rendus au fil de ses travaux (gestion de l'espace, prise en compte de la thématique «transport », tourisme quatre saisons...). Chaque membre du Conseil à reçu ce document pour d'éventuelles corrections ou validation. Plusieurs compléments sont apportés par les membres, le document sera corrigé puis envoyé sous peu aux destinataires concernés.

Alain explique que le Département de la Savoie met en place un "Etablissement Public de Coopération Culturelle" pour coordonner l'ensemble des actions culturelles. Au sein de cet EPCC, des élus de chaque territoire seront membres du Conseil d'Administration. Un "Conseil Culturel Départemental" sera créé pour être force de proposition. Une liste de membres (issus du monde culturel ou artistique) sera proposée au Département par chaque territoire. Il serait pertinent qu'un membre de notre Conseil puisse représenter notre assemblée au sein de cette instance. A ce jour, plusieurs volontaires se sont proposés pour être suppléants, mais aucun titulaire n'est désigné. Une relance sera faite prochainement auprès de certains membres.

Thème de la séance du jour :

"Suivi du CDRA (Contrat de Développement Rhône Alpes) de Tarentaise Vanoise"

Notre Conseil Local de Développement a la responsabilité du suivi des actions engagées dans le cadre du projet de territoire de Tarentaise Vanoise, actions cofinancées par la région Rhône Alpes (CDRA) et le département de la Savoie (CTS), mais aussi d'autres programmes territoriaux (PSADER, PPT...). Cette rencontre a pour objet de faire un point sur la consommation des enveloppes en cours de programmes et sur les actions conduites à l'échelle du territoire.

Ces éléments nous sont présentés par M. Eric LARUAZ, Directeur de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise. Sont de même présents Mme Claude COMET et M. Yves PACCALET, Conseillers Régionaux nouvellement élus ainsi que Mme Hélène SAUVAGE chargée de mission pour la région Rhône Alpes en charge du CDRA sur notre territoire.

Eric précise les différents programmes animés par l'APTV (CDRA, CTS, PSADER, Contrat Bassin Versant, PAPI 2, PPT).

Est rappelé le rôle, la responsabilité de notre Conseil en matière de suivi des politiques contractuelles, notamment à l'occasion des avenants.

Demandes de subventions CDDRA - CTS traitées depuis le 1^{er} janvier 2009

Le support présenté pendant cette réunion est joint à ce présent compte rendu. Seuls n'apparaissent dans ce compte rendu les commentaires en cours de présentation.

111 Chargée de mission aménagement SCOT

Eric LARUAZ explique que le recrutement est en cours, non sans quelques difficultés. L'installation d'un chargé de mission expérimenté en Tarentaise n'est pas toujours évidente et une première recrue en 2009 n'a pas répondu aux attentes du poste.

111 Etude sur les lits touristiques

Cette étude est primordiale pour se permettre une information claire et partagée et se donner les moyens d'une vision précise de la situation actuelle. Cette étude est réalisée par l'ASADAC. Le travail est complexe pour le comptage des lits et leur affectation réelle (lits commerciaux, résidences secondaires). Il est nécessaire de pouvoir comptabiliser au plus juste le nombre de nuitées sur le territoire et son évolution.

Une question est posée sur la mesure quantitative des lits dits «froids» en Tarentaise : les lits diffus doivent être mesurés et leur utilisation, même partielle, quantifiée.

Cette étude se terminera fin 2011.

122 Animation OPAH année 1

Le marché est attribué au CAL PACT.

212 Découverte des métiers du territoire

L'action est présentée par Laurent Battier, Directeur du Comité de Bassin d'Emploi qui présente rapidement l'organisation, la thématique et les résultats de la de fréquentation du « Carrefour des Métiers 2009 » qui a eu lieu à Moûtiers en décembre. 800 scolaires ont rencontré environ 150 professionnels investis pour expliquer leurs métiers et les formations liées.

222 conseil et suivi des salariés saisonniers

Laurent BATTIER donne des informations quant à cette action développée auprès des travailleurs saisonniers par l'équipe de l' « Espace Emploi Formation » de Courchevel (service de la municipalité).

222 Animation 2010 du réseau des Espaces Saisonniers de Tarentaise

Le Comité de Bassin d'Emploi anime le réseau des sept Espaces Saisonniers de Tarentaise : mise en place et coordination de projets collectifs, engagement en 2010 dans une démarche qualité (labellisation de l'Etat qui pourrait permettre des financements supplémentaires pour renforcer les services).

314 Etudes des pratiques et aménagements cyclables

L'étude sera lancée sur ce thème pendant l'été 2010.

316 Etude de positionnement touristique

Vraisemblablement, une communication touristique «Tarentaise» ne semble pas opportune, ce qui n'empêche pas, selon le Directeur de l'APTV, de travailler sur un certain nombre de pistes d'actions. Le rendu de cette étude par le cabinet conseil pourrait être réalisé lors d'une séance plénière du CLD à l'automne 2010.

364 Animation Sécurise RA

Laurent BATTIER explique que les entreprises du territoire de Tarentaise pourront, grâce à ce dispositif régional déployé par Albertville Tarentaise Expansion en partenariat avec le CBE (convention de partenariat en cours de réalisation) bénéficier de «prestations conseil» individualisés et de temps d'information collectifs sur la thématique «Ressources Humaines» (formation, emploi, recrutement...).

Une question est posée quant à l'éventuel chevauchement avec les missions des organismes Consulaires : est répondu que ce dispositif régional spécifique sur la thématique « ressources humaines » n'est pas géré, sur les différents territoires de la région, par les organismes Consulaires mais par des associations de développement local.

Validation des dossiers PSADER

3319 Mission de commercialisation

Une remarque est faite sur la possibilité d'ouvrir cette commercialisation aux établissements publics, type scolaires. Cette possibilité semble difficile à mettre en place avec l'éducation nationale, mais il semble nécessaire de poursuivre la réflexion avec l'aide de la région.

Le programme PPT Tarentaise

Ce programme a démarré début 2010. Les différentes actions du PSADER et du PPT ont fait l'objet d'une séance plénière en décembre 2009 (voir compte rendu)

Point sur les avenants aux programmes d'actions et sur les consommations globales des enveloppes.

Divers

La question est posée de la pertinence d'une étude et d'une réflexion plus large sur le transport en Tarentaise. Cette nécessité a déjà été soulevée par le CLD. Une étude est actuellement en cours (réalisée par l'état) sur l'accessibilité routière et ferroviaire en Tarentaise.

La rencontre se termine à 20h00, un verre est proposé à l'ensemble des personnes présentes.

Alain MACHET
Président